



---

# **RAPPORT D'ÉVALUATION FINALE EXTERNE DU PROJET DE REHABILITATION DES ECOSYSTEMES DEGRADÉS DU DELTA INTERIEUR DU NIGER (REDDIN)**

---

**Elaboré par :**

- Ibrahim NIENTA, Agroéconomiste Spécialisé en Gestion des Ressources Naturelles, Consultant Principal de BERCAP SAHEL et Chef de la mission d'évaluation.
- Lassina BALLO, Ingénieur Agronome, Socio-économiste, Spécialisé en Microfinance, Consultant Associé de la mission d'évaluation.
- Mamadou SAMASSEKOU, Ingénieur Agronome, Spécialisé en Recherche – Action, Consultant Associé de la mission d'évaluation.

**Juin 2012**

## **SOMMAIRE**

SOMMAIRE .....	2
I_ INTRODUCTION .....	3
II_ CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION .....	14
III_ RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION.....	15
IV_ APPROCHE METHODOLOGIQUE .....	18
4.1_ Le Modèle d'intervention .....	18
4.2_ Les étapes de l'intervention.....	20
V_ PRESENTATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION.....	23
5.1_ Caractéristiques des répondants .....	23
5.2_ Les résultats par rapport à la pertinence .....	25
5.2.1_ <i>Corrélation entre les objectifs du projet et les besoins des</i> <i>bénéficiaires</i> .....	25
5.2.2_ <i>Corrélation entre les objectifs du projet et les PAE des Communes</i> .	26
5.3_ Les résultats par rapport à la Cohérence .....	27
5.3.1_ <i>Cohérence de la logique d'intervention</i> .....	27
5.3.2_ <i>Cohérence de la logique organisationnelle</i> .....	28
5.4_ Les résultats par rapport à l'effectivité .....	29
5.4.1_ <i>La matérialité des réalisations</i> .....	29
5.4.2_ <i>La qualité des réalisations</i> .....	30
5.5_ Les résultats par rapport à l'efficacité .....	34
5.6_ Les résultats par rapport à l'efficience.....	41
5.7_ Les résultats par rapport aux impacts .....	43
5.8_ Les résultats par rapport à la durabilité.....	45
VI_ LES POINTS FORTS ET FAIBLES DU PROJET .....	47
VII_ LA SUITE A DONNER AU PROJET .....	53
7.1_ Par rapport aux activités réalisées par REDDIN .....	54
7.2_ Les conditions d'ancrage de REDDIN .....	56
VIII_ CONCLUSION .....	59
IX_ LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS .....	61
BIBLIOGRAPHIE .....	63

## **I\_ INTRODUCTION**

Le Delta Intérieur du Niger forme l'un des plus vastes hydro systèmes d'Afrique. Il s'étire sur plus de 400 km de part et d'autre des rives du fleuve, et sa largeur est comprise entre 60 à 100 km. Ceci détermine une région de 35.000 km<sup>2</sup>, où près de 1.5 millions habitants trouvent aujourd'hui les moyens de leur subsistance, en pratiquant l'agriculture, l'élevage, la pêche ou le commerce.

Les ressources naturelles, constituantes essentielles de ce Delta, dont 1 million et demi de personnes dépendent, sont fortement liées à la hauteur de la crue du fleuve Niger. Cette dernière dépend de la pluviométrie dans un bassin versant, qu'est le Haut Niger et la gestion des barrages existants.

La production de la quasi-totalité des ressources agricoles, halieutiques et forestières (riz, poisson, bourgou, etc.) dépendent des inondations. Plus le niveau de la crue est élevé, meilleure sera la production de ces ressources agricoles, halieutiques et forestières.

Avec les grandes sécheresses (effets sans nul doute des changements climatiques) intempestives qui touchent depuis quelques décennies les pays du Sahel, l'équilibre qui favorise la gestion durable des ressources naturelles s'est considérablement dégradé avec une pression plus en plus accrue sous l'action de l'homme.

Cette situation favorise depuis quelques années une dégradation considérable des ressources naturelles du Delta Intérieur du Niger à tel point que certaines espèces animales et végétales sont menacées de disparition aggravant de ce fait la vulnérabilité des populations face à la pauvreté.

De plus, cette dégradation des ressources entraîne une paupérisation et accroît la vulnérabilité des communautés vulnérables à savoir les femmes et les jeunes.

La réhabilitation et la gestion durable des écosystèmes dégradés demeurent depuis quelques années un défi majeur du gouvernement malien notamment dans le Delta Intérieur du Niger qui en son temps regorgeait d'importantes ressources naturelles (poissons, oiseaux, mammifères, herbes aquatiques sauvages, Acacia, etc.).

Les principaux problèmes qui persistent depuis quelques années dans le DIN (Delta Intérieur du Niger) se résument comme suit :

- La dégradation des sols (baisse de fertilité des sols pour les cultures, diminution du couvert végétal, diminution de l'espace agricole, des pâturages et des forêts, érosion hydrique et éolienne, ensablement);
- la réduction des bourgoutières et des zones de pâturages suite à l'extension des superficies agricoles;
- les pressions croissantes du cheptel sur les pâturages (charge pastorale élevée);
- l'exploitation abusive et incontrôlée des ressources ligneuses.
- La faiblesse des crues du fleuve

Le projet de Réhabilitation des Écosystèmes Dégradés du Delta Intérieur du Niger (REDDIN) qui s'inspire des leçons tirées de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Gestion des Écosystèmes Inondables dans Quatre Terroirs du Delta Intérieur du Niger (PAGEIT), pour accroître les impacts des interventions de restauration des écosystèmes dégradés et de la lutte contre la pauvreté; est une initiative conjointe de l'Union Internationale pour la Conservation Nature (UICN) et de Wetlands International (WI).

L'approche de mise en œuvre du projet est basée sur un partenariat multi-acteurs qui implique les services techniques et les Organisations Non Gouvernementales (ONG) en fonction de leurs domaines de compétence. Pour faciliter le processus d'appropriation des bénéficiaires,

les élus locaux, les organisations communautaires et les autorités traditionnelles sont associés à toutes les phases d'intervention du projet.

Le projet, financé par l'Agence Suédoise de Coopération au Développement International (ASDI), s'inscrit parfaitement dans les nouvelles préoccupations du Mali en matière de Développement durable et du cadre de l'Initiative Changement Climatique (ICC) du Gouvernement Suédois. Cette initiative lancée en 2008 soutient l'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique dans certains pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine.

Le projet REDDIN.

La zone d'intervention du Projet encadré par UICN et ses partenaires (les ONG) concerne les neuf communes du Delta Intérieur du Niger à savoir Youwarou, Dialloubé, Ouroubé Doudé, Konna Déboye, Bassiro, Borondougou, Fatoma et Kounary.

La composante recherche-action mise en œuvre par Wetlands International couvre trois sites principaux choisis selon des critères bien définis : Macina (communes de Macina, Kokry Kologo), Mopti (Mopti et Konna) et Youwarou (Youwarou).

L'objectif général du projet est de renforcer la restauration et la gestion durable des ressources naturelles dans le Delta Intérieur du Niger pour une amélioration des conditions de vie et d'adaptation des communautés locales aux effets du changement climatique.

Cet objectif doit être atteint à travers cinq(5) composantes majeures :

- la Réhabilitation des écosystèmes dégradés (Forêts, bourgoutières notamment) dans les neuf (9) communes du Delta Intérieur du Niger ;
- le Développement d'activités économiques pour améliorer le niveau de vie des populations sur la base des techniques d'exploitation compatibles avec la gestion durable des ressources naturelles ;

- le Renforcement des capacités locales et la mobilisation sociale en vue d'améliorer la gouvernance des ressources naturelles ;
- la Recherche - action pour renforcer le rôle des zones humides dans la gestion intégrée des ressources en eau, tout en conservant leur bonne santé écologique ;
- la Gestion du projet et capitalisation.

Les résultats attendus concernant ces différentes composantes dans un contexte de changements climatiques et se présente comme suit :

- **Le fonctionnement hydrologique du chenal de Diangoudiè (Commune de Youwarou) est consolidé et géré de façon durable** : Ce résultat permettra de trouver une solution durable à cet aménagement hydro-agricole. Selon le PRODOC (Document Projet REDDIN) la réhabilitation du Chenal de Diangoudié réalisée en 2006 a permis pendant un bon moment de sécuriser les productions agricoles, halieutiques et pastorales des différentes communautés qui l'exploitent directement. Toutefois le manque de maintenance (désensablement) depuis 2007, a entraîné une dégradation considérable du chenal favorisant ainsi son bouchage à travers un dépôt important de particules fines poussiéreuses. Face à cet état, il est important de se poser la question notamment sur la durabilité du fonctionnement du chenal réhabilité et de l'approche mise en œuvre. Il est donc nécessaire que des solutions durables soient trouvées au cours de ce projet afin de capitaliser et rendre utilisable ces expériences et leçons tirés dans d'autres localités du Delta intérieur du Niger. Une étude permettant d'identifier et d'analyser des solutions a déjà été mise en œuvre dans le cadre du premier projet (c'est-à-dire le PAGEIT) avec une perspective de planifier la réalisation de travaux de consolidation du chenal. Ce qui revient donc, dans le cadre de REDDIN, d'actualiser les données de cette étude, de la compléter et de mettre en œuvre les solutions les

plus appropriées tant sur le plan technique, organisationnel que sur le plan financier.

- **L'aménagement de 3 forêts communautaires (Dentaga, Sassimba, Ngana) et de deux bourgoutières (Sassimba et Dialloubé) est assuré dans la zone du PAGEIT** : Ce résultat doit être atteint dans cinq (5) communes (ancienne zone d'intervention du PAGEIT) notamment Youwarou, Dialloubé, Ouroubé Doundé, Konna et Déboye. On constate que dans la quasi-totalité des forêts restaurées, des défaillances persistent notamment au niveau de la technique de fixation des dunes (Ngana), de la surveillance et de l'application des règles d'accès et d'usage. Le fourrage (notamment le bourgou) pour le bétail s'est très peu développé dans la forêt de Sassimba, ce qui a accentué une forte pression des animaux sur les ressources fourragères. Il est donc important de trouver des solutions à cette pression des animaux à travers notamment un appui au processus enclenché en vue d'améliorer les compétences techniques et organisationnelles des acteurs locaux.
- **Les forêts, pâturages et bourgoutières de Bassiro, Bima, Sabé sont aménagés de façon durable dans les 4 nouvelles communes** : Dans le cadre de la gestion des pêcheries (par les Bozos qui en sont les gestionnaires principaux), les pâturages (gérés par les Dioros) et les zones de culture et de cueillette (gérées par les chefs de villages) des mesures de conservation ont été mises en œuvre par les populations locales. Ces mesures locales ont été renforcées par les instruments nationaux (à citer des exemples) Il s'agira à ce niveau, dans le cadre du projet REDDIN d'appuyer l'aménagement des forêts et bourgoutières à travers le développement des capacités des acteurs locaux à élaborer et à mettre en œuvre des outils et techniques basées sur les expériences du PAGEIT (plans d'aménagement et de gestion, conventions locales) et cela dans une approche écosystème et intersectorielle, qui prend en

compte les nouveaux défis de l'environnement (effets du changement climatique).

- **Les revenus des communautés et en particulier des femmes dans les 9 communes augmentent à travers la valorisation des ressources naturelles et l'accès au crédit :** en vue de favoriser l'amélioration des moyens et modes d'existence des femmes qui constituent la principale couche vulnérable et par la suite de les détourner des mauvaises pratiques et pressions accrues sur les ressources du Delta, il est important dans le cadre du projet REDDIN d'augmenter les revenus en facilitant l'accès au micro - crédit. La mise en œuvre et le suivi seront assurés par les ONG locales qui possèdent de solides expériences en la matière.
- **Les communautés locales prennent conscience des enjeux environnementaux du DIN :** La valorisation des ressources naturelles implique une prise de conscience des différentes communautés qui exploitent les ressources du Delta. Des actions de formation, d'éducation et de sensibilisation sont des moyens efficaces et efficients pour élever le niveau de conscience de ces différentes communautés. Dans le cadre du projet REDDIN, des actions d'éducation environnementale visant à mieux informer les communautés locales et à acquérir leur adhésion pour une gestion judicieuses, rationnelle et durable des ressources naturelles du DIN seront mises en œuvre à travers notamment les ONG locales possédant une large expérience en la matière (c'est-à-dire dans le domaine de l'éducation environnementale).
- **Les acteurs locaux des 9 communes (5 anciennes et 4 nouvelles) utilisent des outils de planification et de gestion durable des forêts et bourgoutières du territoire communal :** Les efforts consentis en matière d'outils de planification et de gestion durable des ressources du Delta sont insuffisants du fait de la faible capacité organisationnelle et technique des acteurs locaux



(les collectivités locales). Pour faire face à cette situation, REDDIN appuiera l'utilisation d'outils (conventions locales, plans de développement économiques et social, plan d'aménagement et de gestion, etc.) à travers une approche communale.

- **Le potentiel halieutique est mieux géré dans les 9 communes (5 anciennes et 4 nouvelles) :** La pêche artisanale est beaucoup plus pratiquée dans le DIN. La gestion artisanale (à travers l'utilisation d'engins inappropriés) de la pêche ainsi que les sécheresses intempestives ont contribué à diminuer considérablement le potentiel halieutique du Delta. Pour y remédier, le projet REDDIN influencera les modes de gestion actuels en vue d'une pêche responsable fondée sur le statut des pêcheries, l'utilisation des engins appropriés et les pratiques adéquates de pêche, les redevances, les infractions et les pénalités. Aussi, un accent particulier sera mis sur la connaissance, par les acteurs locaux, de la législation en vigueur.
- **Les paramètres écologiques, hydrologiques, socio-économiques et institutionnels des zones humides sont connus:** à travers Wetlands International, il s'agit dans le cadre du projet REDDIN de procéder à une revue de littérature annotée. Ce document de revue scientifique devrait servir d'assises solides et de facilitation à de futures recherches dans le DIN. La collecte des données (écologiques, socio-économiques et institutionnelles), et l'élaboration des cartes d'utilisation et d'occupation des zones humides notamment à partir de photographies aériennes devront servir au suivi de l'évolution socio-économique, mais aussi à l'élaboration d'un véritable plan d'aménagement spatio-temporel du DIN. L'identification d'association de parties prenantes et leurs besoins de formation sont les moteurs de la mise en œuvre d'un réel programme de renforcement des capacités.

- **Une base de données intégrant les paramètres écologiques, hydrologiques, socio-économiques et institutionnels est disponible :** Dans le cadre du projet REDDIN de procéder à la création de l'architecture de la base de données, à l'intégration des données et à la mise à jour des données. Ce travail se fait conjointement à travers Wetlands Internationale et UICN (chacun a contribué pour 2 500 000 F CFA). Cette base de données a usage multiples a travers ses différentes variables et indicateurs doit servir de situation de références au démarrage du « Programme de Développement Durable du DIN (PPDIN), mais aussi de pallier a la dispersion éparses des données et base de données entre les différentes institutions travaillant dans le DIN
- **La qualité des eaux des trois zones d'étude (Macina qui correspond à l'entrée du Delta, Mopti le centre de la zone de rencontre Niger - Bani et Youwarou sortie du lac débo) est appréciée :** à travers Wetlands International, il s'agit dans le cadre du projet REDDIN de procéder à l'identification et le géo référencement des sites de prélèvement, au prélèvement des échantillons, à l'analyse des échantillons et à l'interprétation des résultats en vue de d'informer les différents utilisateurs des ressources en eau de ses sites standards sur les dangers potentiels de leurs usages inappropriés.
- **Les besoins en eau sont estimés :** à travers Wetlands International, il s'agit dans le cadre du projet REDDIN de procéder à l'identification et à la caractérisation des usages mais aussi à la quantification des besoins en eau.
- **Les facteurs écologiques et socio-économiques de propagation des maladies sont déterminés :** à travers Wetlands International, il s'agit dans le cadre du projet REDDIN de procéder à l'identification des facteurs écologiques et socio-économiques, à

l'identification des vecteurs et hôtes intermédiaires en vue de proposer de meilleures solutions de leurs solutions de gestion.

- **La prévalence des maladies liées à l'eau est connue :** à travers Wetlands International, il s'agit dans le cadre du projet REDDIN de procéder à la collecte des données au niveau des centres de santé et à la détermination de la prévalence.
- **La Capacité d'adaptation naturelle des zones humides est déterminée:** à travers Wetlands International, il s'agit dans le cadre du projet REDDIN de procéder à l'identification des pressions anthropiques sur les zones humides, notamment les bourgoutières et l'identification et à l'évaluation des fonctions écologiques et services des zones humides du DIN.
- **La capacité d'adaptation aux changements climatiques est déterminée :** à travers Wetlands International, il s'agit dans le cadre du projet REDDIN de procéder a) : l'analyse à l'analyse des politiques et stratégies en matière d'adaptation aux changements climatiques et à l'estimation de la quantité de CO<sub>2</sub> séquestrée par la forêt d'Akkagoun.
- **Un système d'aide à la décision (modèle) évaluant les effets des modes de gestion des ressources en eau et les différents polluants sur les fonctions écologiques des zones humides et les moyens d'existence des populations est disponible :** à travers Wetlands International, il s'agit dans le cadre du projet REDDIN de procéder à l'inventaire des modèles existants, à l'identification et à l'intégration des paramètres du modèle, à la calibration et validation du modèle.

- **Un système de suivi évaluation est opérationnel** : Compte tenu du fait que dans le DIN, les interventions antérieures n'ont pas contribué de façon significative à l'opérationnalisation d'un système de suivi évaluation. Le projet REDDIN renforcera le dispositif actuel existant à travers notamment le développement d'outils appropriés de suivi et d'évaluation à travers un Système Informatique et de Gestion (SIG). Ce SIG permettra de faire un suivi écologique en vue de déterminer les effets et impact des interventions du projet sur l'évolution du milieu. Le système de suivi évaluation sera orienté vers les résultats attendus et la mesure de l'impact (Gestion Axée sur les résultats).
- **Les expériences et leçons apprises du projet sont systématiquement capitalisées** : Le premier projet (PAGEIT) a développé des expériences et approches en matière de restauration et de gestion des écosystèmes du DIN. Ces expériences et approches n'ont pu être capitalisées. Ce manque de capitalisation n'a pas favorisé leurs utilisations par les autres acteurs intervenant dans le DIN. Le projet REDDIN mettra un accent particulier sur la promotion des acquis afin de favoriser leur utilisation par tous les acteurs du DIN. Par ailleurs, dans la perspective du programme national sur le DIN (PDD-DIN), le projet rendra accessible de façon systématique les méthodes, résultats et impacts obtenus à travers un réseau des acteurs pour servir de plateforme d'échanges et d'interaction pour le DIN. Des documents sur la capitalisation des acquis et de stratégie de communication seront élaborés et validés par tous les acteurs du DIN.

Le coût total du projet sur une période de trois (3) ans est de Un Milliard Deux Cents Cinquante Sept Millions Quatre Cent Douze Mille Sept Cent Trente Neuf (1 257 412 739) franc CFA. Ce montant est reparti comme suit :

- Une somme de 957 412739 FCFA pour la réalisation des actions de réhabilitation, de valorisation des ressources naturelles et de développement économique;
- Une somme de 300 000 000 FCFA est mise à la disposition de WI pour conduire le volet recherche- action du projet.

Enfin, la stratégie d'intervention du projet est basée sur une approche qui responsabilise les collectivités en tant qu'acteurs clés du processus d'amélioration des moyens et modes d'existence des différentes communautés du Delta.

Le projet interviendra donc en tant que structure d'appui et de facilitation. Cette approche favorise la participation de toutes les communautés villageoises et toutes les couches socioprofessionnelles (hommes, femmes, jeunes, chefs coutumiers, autochtones et allochtones) aux prises de décisions. Ce qui facilitera sans nul doute l'appropriation et la pérennisation des actions entreprises par les communautés bénéficiaires et une meilleure implication des services techniques de l'Etat.

L'approche renforcera également davantage l'implication des femmes dans les activités du projet à travers les activités génératrices de revenus (périmètres maraichers, caisses de crédit, unités de transformation des produits agricoles).

Ces activités qui seront financées au profit de ces groupes contribueront à améliorer leurs moyens et modes d'existence et par la suite à diminuer la forte pression sur les ressources du DIN.

## **II\_ CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION**

Le Projet de Réhabilitation des Écosystèmes Dégradés du Delta Intérieur du Niger qui s'inspire du Projet d'Appui à la Gestion des Écosystèmes Inondables de quatre Terroirs du Delta Intérieur du Niger (PAGEIT) vise à accroître les effets des interventions de restauration des écosystèmes dégradés afin d'améliorer les moyens et modes d'existence des communautés villageoises qui exploitent les ressources naturelles du Delta.

Il s'agit donc à travers le projet REDDIN de favoriser la consolidation des résultats positifs obtenus notamment dans les cinq (5) anciennes communes du PAGEIT (Youwarou, Dialloubé, Ouroubé Doundé, Konna et Déboye) et à répliquer les acquis dans les nouvelles communes (Bassirou, Borondougou, Fatoma et Kounari), tout en minimisant les faiblesses identifiées.

Le projet qui est financé pour une durée de 3 ans a démarré effectivement en novembre 2009, sous la coordination d'une cellule d'exécution supervisée par l'UICN.

La mise en œuvre du projet repose sur un partenariat multi acteurs qui implique les ONG nationales, les collectivités territoriales, les services techniques (régionaux et nationaux) et les institutions de recherche.

Au terme de la fin du projet, il est apparu opportun de jeter un regard rétrospectif sur les principales réalisations afin de tirer les enseignements nécessaires.

Ce regard rétrospectif doit permettre aux partenaires techniques et financiers du projet notamment ASDI, d'apprécier qualitativement et quantitativement, les progrès réalisés en termes de résultats afin d'en décider de la suite à donner dans une perspective de conjugaison des efforts pour la mise en œuvre d'un programme commun multidimensionnel.

### **III\_ RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION**

L'objectif de cette évaluation est de permettre aux partenaires financiers et techniques du Projet REDDIN d'apprécier, qualitativement et quantitativement, les progrès réalisés en termes de résultats intermédiaires. Cette évaluation couvrira la période allant de novembre 2009 à fin décembre 2011.

La finalité du travail consistera à apprécier l'orientation et la conformité des activités avec les engagements contractuels tels que définis dans le document de projet et la convention de financement.

Le cadre logique du projet et la convention de financement constitueront des outils indispensables pour apprécier les critères classiques d'une évaluation finale externe.

L'objectif général de l'évaluation est d'apprécier les progrès enregistrés par le projet vers l'atteinte des résultats attendus et les objectifs fixés dans le document du projet.

L'évaluation portera sur un certain nombre de critères qui sont :

- **La Pertinence :** L'évaluation de la pertinence du projet s'appliquera en particulier à montrer dans quelle mesure ses objectifs et priorités s'accordent avec les besoins des bénéficiaires visés. L'évaluation s'attachera à montrer si le projet a apporté une réponse significative à la préoccupation exprimée par les communes du Delta et des différentes communautés villageoises qui exploitent les différentes ressources.
- **La Cohérence :** L'évaluation appréciera la qualité de la coopération avec les institutions, l'efficacité des mécanismes de coordination du projet, la contribution à la prise de décisions et à la résolution des problèmes en temps voulu.

- **La Participation des bénéficiaires :** L'évaluation appréciera la qualité de la participation des bénéficiaires aux différentes étapes du projet.
- **L'appropriation des bénéficiaires :** L'évaluation appréciera la qualité de l'appropriation des bénéficiaires sur les différentes réalisations du projet.
- **L'Effectivité :** l'évaluation appréciera la matérialité et la qualité des réalisations, la conduite des opérations, les méthodes et les procédures suivies, notamment vis-à-vis des différents partenaires.
- **L'Efficacité :** l'évaluation appréciera à ce niveau l'atteinte des objectifs prévus du projet, le niveau de résolution des problèmes identifiés à travers notamment les résultats obtenus, l'accessibilité des services et produits générés par le projet, et enfin le niveau d'autonomisation technique des bénéficiaires (collectivité) du projet.
- **L'Efficiace :** l'évaluation appréciera les coûts et les plans d'exécution prévus en rapport avec les résultats obtenus, les principaux facteurs d'économie et de dépassement des coûts et délais.
- **L'impact :** l'évaluation appréciera le niveau de satisfaction des services et produits (bénéfices du projet) de façon globale sur les bénéficiaires.
- **La durabilité :** l'évaluation appréciera le degré d'autonomisation technique des bénéficiaires, le degré d'implication des services techniques et ONG chargés d'appui-conseil, l'adaptabilité des différentes technologies vulgarisées, les bénéfices directs et indirects après le projet.



Les objectifs spécifiques de l'évaluation sont définis comme suit :

- analyser le niveau d'exécution des activités définies dans le cadre logique du projet et détaillées dans les plans annuels de travail ;
- vérifier l'adéquation entre les activités réalisées, l'organisation et le fonctionnement du projet avec les objectifs et résultats définis dans le cadre logique ;
- apprécier, sur la base des observations directes, des entretiens avec les acteurs locaux, les partenaires et parties prenantes, le niveau d'atteinte des résultats visés en fin décembre 2011 ;
- identifier les leçons apprises au sein du projet et chez les partenaires ;
- identifier les contraintes pouvant exercer des effets positifs ou négatifs sur la qualité des résultats pour la période restante ;
- apprécier le niveau (taux) de consommation du budget en rapport avec les prévisions et la mise en œuvre des activités ainsi que l'analyse des coûts et bénéfices (efficacité du projet) et enfin le respect des procédures des partenaires financiers ;
- apprécier l'appropriation du projet par les acteurs locaux en vue de la pérennisation des actions ;
- formuler des recommandations et/ou réajustements éventuels (perspectives) pour la suite du projet, en tenant compte des orientations de la politique gouvernementale et du démarrage imminent du PDD- DIN;
- examiner les conditions d'ancrage du projet dans les objectifs du programme national de développement du Delta Intérieur, financièrement appuyé par le même partenaire financier (Asdi) et plus particulièrement se prononcer sur les avantages et inconvénients actuels de l'intégration du projet REDDIN dans le PDD- DIN dans la perspective d'une meilleure coordination des interventions dans le delta.

## **IV\_ APPROCHE METHODOLOGIQUE**

En conformité avec les termes de référence, la mission pour laquelle les services des consultants sont sollicités, a adopté une démarche participative, cohérente et itérative qui a impliqué tous les acteurs (services techniques, autorités administratives, comité de pilotage, les collectivités, les ONG, les comités locaux de gestion des ressources naturelles et l'équipe de coordination du projet, les responsables du bureau UICN Mali, Wetlands International et l'Ambassade de Suède, etc.). Cette démarche s'est inscrite dans une dynamique d'atteinte des résultats selon les critères d'évaluation évoqués ci haut.

Compte tenu de la situation sécuritaire très dramatique de la zone d'intervention du projet, les entretiens avec les acteurs du cercle de Youwarou ont été tenus à Mopti.

Evaluer un projet comme REDDIN, consiste à apprécier « sa valeur » et apprécier la valeur d'un tel projet revient essentiellement à :

- Apprécier les résultats, effets et impacts produits par le projet. Autrement dit, quels sont les résultats de l'intervention ?
- Apprécier la mise en œuvre, notamment, comment a-t-il été exécuté ?

### **4.1\_ Le Modèle d'intervention**

Le Modèle d'intervention est basé sur les principes ci-après :

- Pour l'évaluation des résultats, les critères utilisés sont : la Pertinence, l'Efficacité, l'Efficiences, l'Impact et la durabilité ;
- Pour la mise en œuvre du projet deux critères sont utilisés, notamment la cohérence, l'effectivité et la qualité de la mise en œuvre.

La cohérence de la stratégie de pilotage du projet s'apprécie à travers l'analyse de la logique d'intervention et de la logique organisationnelle :

- La logique d'intervention s'intéresse au processus, notamment la cohérence entre les ressources, les activités, les extrants, les effets et l'impact du projet.
- La logique organisationnelle analyse la cohérence du dispositif organisationnel ainsi que les rôles et responsabilités des différentes structures intervenant dans le pilotage du projet.

La qualité de la mise en œuvre du projet s'appréhende par la planification, l'organisation, la direction, le contrôle et le suivi des activités.

En définitive le modèle d'intervention s'articule autour des composantes essentielles ci – après :

- l'appréciation des résultats, effet, impact à court terme du projet;
- l'appréciation de la stratégie de pilotage du projet;
- l'appréciation de la qualité de l'exécution du projet;
- L'analyse du niveau d'exécution des activités définies dans le cadre logique du projet et détaillées dans les plans annuels de travail ;
- La vérification de l'adéquation entre les activités réalisées, l'organisation et le fonctionnement du projet avec les objectifs et résultats définis dans le cadre logique ;
- L'appréciation, sur la base des observations directes, des entretiens avec les acteurs locaux, les partenaires et parties prenantes, le niveau d'atteinte des résultats visés en fin décembre 2011 ;
- L'identification des leçons apprises au sein du projet et chez les partenaires ;
- L'identification des contraintes pouvant exercer des effets positifs ou négatifs sur la qualité des résultats pour la période restante ;
- L'appréciation du niveau (taux) de consommation du budget en

rapport avec les prévisions et la mise en œuvre des activités ainsi que l'analyse des coûts et bénéfices (efficacité du projet) et enfin le respect des procédures des partenaires financiers ;

- L'appréciation de l'appropriation du projet par les acteurs locaux en vue de la pérennisation des actions ;
- La formulation des recommandations et/ou réajustements éventuels (perspectives) pour la suite du projet, en tenant compte des orientations de la politique gouvernementale et du démarrage imminent du PDD- DIN;
- L'examen des conditions d'ancrage du projet dans les objectifs du programme national de développement du Delta Intérieur, financièrement appuyé par le même partenaire financier (Asdi) et plus particulièrement se prononcer sur les avantages et inconvénients actuels de l'intégration du projet REDDIN dans le PDD- DIN dans la perspective d'une meilleure coordination des interventions dans le delta.

## **4.2\_ Les étapes de l'intervention**

Le déroulement de la mission s'est fait en 8 étapes. A Chaque étape les aspects méthodologiques sont abordés de manière spécifique.

- **L'Approche participative** : Pour assurer l'approche participative les consultants ont recommandé la constitution d'un comité de suivi des travaux d'un comité de pilotage (ou d'évaluation ou encore appelé groupe de référence).
- **L'Analyse documentaire** : En vue de mieux préparer la phase d'enquête, une analyse des données secondaires portant sur le programme, son fonctionnement, ses missions et objectifs (il s'agit notamment des rapports d'activités de l'UICN et WI couvrant la période de novembre 2009 à fin décembre 2011, le document du projet de REDDIN, les différents commentaires de l'ASDI sur ces

rapports d'activités, les termes de références et les rapports de l'audit exceptionnel des Comptes du projet) a été effectuée. Le document du projet de REDDIN a constitué la principale source documentaire étudiée. Elle a permis dans un premier temps de préciser le cadre logique du projet, avec les objectifs, les indicateurs, les questions d'évaluation, les moyens de vérification, les hypothèses, les parties prenantes du projet, etc. L'analyse documentaire accompagnée d'une série d'entretiens avec les divers acteurs du projet a permis de valider la méthodologie et les questions d'évaluation.

- **La Constitution de l'échantillon** : La stratégie idéale pour obtenir des informations fiables sur le déroulement du projet, ses résultats, les critères d'évaluation évoqués plus haut, etc., aurait consisté à interroger tous les acteurs du projet au niveau de Youwarou et Konna où le projet a réalisé des activités. Mais compte tenu de la situation sécuritaire très dramatique de la région de Mopti (et plus spécifiquement de la zone d'intervention du projet), il a été difficile de rencontrer tous les acteurs (surtout ceux de Youwarou) qui sont directement impliqués dans le projet. La technique d'échantillonnage normale par rapport aux bénéficiaires et aux sites à visiter n'a donc pu être respectée. L'échantillonnage effectué par rapport aux bénéficiaires et aux sites à visiter a été d'environ 20%.
- **L'élaboration du guide d'entretien**: un guide d'entretien prenant en compte les préoccupations et les critères d'évaluation a été élaboré. Ce guide a été validé par l'équipe de consultants et du projet avant son administration sur le terrain.
- **Les enquêtes de terrain** : Une enquête à travers des entretiens semi-directifs à l'aide d'un guide d'entretien auprès d'un échantillon d'acteurs a été effectuée.

- **Le dépouillement et analyse des résultats :** il a consisté à traiter, analyser et interpréter les résultats des enquêtes et entretiens effectués sur terrain. Des croisements ont été effectués pour analyser les différents résultats par localité et par acteurs. Les analyses de résultats effectuées ont porté, entre autres, sur : L'appréciation de la pertinence, de la cohérence de la logique d'intervention, de la participation des bénéficiaires, de l'appropriation des bénéficiaires, de l'effectivité des activités, de l'efficacité, de l'efficience, de l'impact, de la durabilité et la formulation de recommandations pour la consolidation des acquis et la suite à donner au projet dans le cadre de l'avènement d'un nouveau programme sur le Delta (PDD-DIN).
- **L'organisation de l'atelier de restitution du rapport provisoire :** Une fois élaboré, le rapport provisoire a été soumis à l'examen du comité de suivi de l'évaluation. A cette étape, les observations, remarques et suggestions ont été faites à l'équipe de consultants.
- **L'élaboration et le dépôt du rapport définitif :** Il s'agit à ce niveau d'intégrer les remarques et suggestions faites au cours de l'atelier de restitution dans le rapport final qui sera déposé au plus tard après la tenue de l'atelier de restitution. Le consultant Principal remettra à l'UICN, les copies dures et le fichier électronique du rapport.

## **V\_ PRESENTATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION**

Dans cette partie du rapport, nous traiterons les résultats de l'évaluation. Comme indiqué plus haut, il s'agit des résultats par rapport aux critères de pertinence, de la cohérence de la logique d'intervention, de la participation des bénéficiaires, de l'appropriation des bénéficiaires, de l'effectivité des activités, de l'efficacité, de l'efficience, de l'impact, de la durabilité et la formulation de recommandations pour la consolidation les acquis et la suite à donner au projet dans le cadre de l'avènement d'un nouveau programme sur le Delta (PDD-DIN). Mais auparavant, présentons les caractéristiques des répondants au niveau de Youwarou et Konna (zones où le projet a réalisé des activités).

### **5.1\_ Caractéristiques des répondants**

Comme nous l'avons évoqué ci-haut, compte tenu de la situation sécuritaire très drastique de la zone d'intervention du projet, tous les sites d'intervention du projet n'ont pu être couverts par l'évaluation. Néanmoins toutes les catégories de bénéficiaires ont été entretenus tant au niveau de Youwarou (bénéficiaires entretenus à Mopti compte tenu de la situation sécuritaire trop embarrassante du cercle) qu'au niveau de Konna.

Ces bénéficiaires qui se répartissent en plusieurs catégories sont constitués de :

- **Les autorités administratives** : il s'agit du conseiller aux affaires économiques du Gouverneur de la région de Mopti qui a participé à toutes les phases de mise en œuvre du projet en tant que membre du comité de pilotage du projet.
- **Les communautés de base de la zone d'intervention du projet** : Ils sont les principaux bénéficiaires des activités des différentes composantes du projet à savoir la Réhabilitation des écosystèmes dégradés (Forêts, bourgoutières notamment) dans les neuf (9) communes du Delta Intérieur du Niger ; le Développement

d'activités économiques pour améliorer le niveau de vie des populations sur la base des techniques d'exploitation compatibles avec la gestion durable des ressources naturelles ; le Renforcement des capacités locales et mobilisation sociale en vue d'améliorer la gouvernance des ressources naturelles ; la Recherche - action pour renforcer le rôle des zones humides dans la gestion intégrée des ressources en eau tout en conservant leur bonne santé écologique.

- **Les Collectivités locales :** il s'agit des Maires des Communes rurales de Youwarou, de Borondougou et de Fatoma. En tant que structures fédératives et maîtres d'ouvrage des réalisations. Les autorités communales participent aux activités d'information, d'animation et de mobilisation des populations de la zone d'intervention du projet. Enfin, elles assurent la facilitation, le suivi et le contrôle de la qualité des interventions.
- **les services techniques déconcentrés de l'Etat:** il s'agit à ce niveau des Directions Régionales de pêche et des eaux et forêts. Selon leurs domaines de compétences, ces Services en tant que maîtres d'œuvre des réalisations apportent un appui-conseil au projet dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au niveau des communes du Delta.
- **Les ONG (Organisation Non Gouvernementale) :** il s'agit des ONG GRAT (Groupe de Recherche et d'Application Technique) et AFAR (Action pour la Formation et l'Auto promotion Rurale) qui sont spécialisées dans la promotion des activités génératrices de revenus; de l'ONG Wetlands International qui est spécialisée dans les questions de recherche – action pour la mise en œuvre des actions d'amélioration des connaissances et modes de gestion des ressources du DIN.



## **5.2\_ Les résultats par rapport à la pertinence**

L'évaluation de la pertinence du projet REDDIN s'appliquera en particulier à montrer dans quelle mesure ses objectifs et priorités s'accordent avec les besoins des bénéficiaires visés, compte tenu de l'environnement socio-économique existant.

Il s'agit à ce niveau de se demander en outre si les objectifs du projet sont perçus de la même manière par tous les acteurs.

Dans le cas de REDDIN, l'évaluation s'attachera à montrer si le projet a apporté une réponse significative à la préoccupation exprimée par les communes et les populations du Delta.

La question fondamentale qu'on se pose à ce niveau est de savoir comment les objectifs du projet s'inscrivent-ils aujourd'hui dans une réponse aux besoins en matière de politique de gestion des ressources naturelles et de l'environnement.

### ***5.2.1\_ Corrélation entre les objectifs du projet et les besoins des bénéficiaires***

Selon les différents acteurs rencontrés, compte tenu de l'environnement socio-économique de la zone d'intervention, les objectifs et priorités du projet s'accordent parfaitement avec les besoins des bénéficiaires. Tous les acteurs entretenus (autorités administratives, les communautés de base, les collectivités locales, les services techniques et les ONG) sur la question ont trouvé les objectifs et priorités du projet très utiles (72%) et utiles (28%) et s'accordent parfaitement avec les besoins identifiés à savoir les défrichements incontrôlés, les fortes réduction des superficies des forêts , les coupes abusives pour le bois de chauffe et de service, les feux de brousse incontrôlés, les cueillettes de fruits verts (non mûres), la dégradation du couvert arbustif et forestier, la dégradation des ressources fourragères (notamment des bourgoutières), l'assèchement et l'ensablement des mares, amenuisement des ressources aquatiques et halieutiques, la disparition de la faune, la réduction de l'avifaune, les conflits liés à la gestion des ressources naturelles.

Le tableau ci-dessous confirme cet état de fait.

**Tableau 1 : Appréciation des collectivités sur les objectifs**

<b>Appréciation des objectifs par rapport aux priorités des collectivités</b>	<b>Effectif</b>	<b>Pourcentage</b>
Très Utiles	59	72%
Utiles	23	28%
Peu Utiles	0	0,00%
Inutiles	0	0,00%

Source : Enquête des consultants

L'analyse du tableau montre que le projet a été pertinent car tous les répondants estiment que les objectifs et priorités sont soit utiles soit très utiles. Ce qui veut dire que les objectifs du projet sont perçus de la même manière par tous les acteurs.

### **5.2.2\_ Corrélation entre les objectifs du projet et les PAE des Communes**

Le bien-fondé du projet selon les différents acteurs réside dans son arrimage aux plans d'actions environnementales des communes du Delta qui constituent la zone d'intervention du projet.

Le projet REDDIN de par son objectif général tente de renforcer la restauration et la gestion durable des ressources naturelles dans le Delta Intérieur du Niger pour une amélioration des conditions de vie et d'adaptation des communautés locales face aux effets du changement climatique.

Selon les collectivités locales, les services techniques et les ONG partenaires, cet objectif global est en parfaite harmonie (100% des opinions) avec les plans d'actions environnementales des communes comme l'indique le tableau ci-dessous :

**Tableau 2 : Appréciation des collectivités, services techniques et ONG sur l'objectif Global du projet**

<b>Appréciation</b>	<b>Effectif</b>	<b>Pourcentage</b>
Objectif global en harmonie avec les PAE	12	100%
Objectif global pas en harmonie avec les PAE	0	0%
Sans opinions	0	0%

Source : Enquête des consultants

N.B : PAE = Plan d'Action Environnementale

L'analyse du tableau montre que les acteurs notamment les collectivités locales, les services techniques et les ONG partenaires reconnaissent une parfaite interdépendance entre l'objectif global du Projet REDDIN et les PAE. Donc l'objectif global du projet prend en compte les préoccupations énoncées dans les PAE des communes du Delta d'où sa pertinence.

### **5.3\_ Les résultats par rapport à la Cohérence**

Par rapport à la cohérence, Elle est analysée par rapport à la logique d'intervention du projet et par rapport à la logique organisationnelle.

#### **5.3.1\_ Cohérence de la logique d'intervention**

L'analyse du cadre logique du projet permet de constater une cohérence entre les différents éléments de la logique d'intervention du projet, à savoir, les ressources, les activités, les résultats, les effets et l'impact.

En prenant l'exemple d'une chaîne de résultat du cadre logique du projet le caractère cohérent de la logique peut s'apprécier.

En effet, si :

- Si les ressources financières sont disponibles, la réalisation des activités relatives aux différentes composantes du projet s'effectue conformément à la programmation annuelle;
- Si les activités sont réalisées à partir d'une programmation annuelle, alors on peut s'attendre à une amélioration des moyens et modes d'existence des différentes communautés qui exploitent les différentes ressources naturelles du Delta;
- Si les capacités des collectivités et des communautés à la base sont renforcées en matière de restauration et la gestion durable des ressources naturelles alors leurs performances seront améliorées ;
- L'amélioration des performances des collectivités et des communautés à la base contribuera donc à l'amélioration de la performance du projet.

Selon les analyses et les opinions de différents acteurs (les collectivités locales, les services techniques et les ONG partenaires) la qualité du

mécanisme de coordination qui s'observe à travers les principes énoncés ci-dessus et à tous les niveaux de la hiérarchie des objectifs, confère au projet sa cohérence.

Par rapport aux plans de développement local, le projet est en cohérence avec les plans d'action des communes selon les différents acteurs rencontrés.

Pour ce qui est des stratégies d'action, en plus des structures déconcentrées de l'Etat, de nombreuses organisations non gouvernementales ayant une grande expertise en développement local, les collectivités locales, les associations de développement ont été sollicitées par l'UICN et Wetlands pour réaliser sur le terrain les différentes activités inscrites dans les composantes du projet.

C'est donc le partenariat qui a été la ligne directrice adoptée par l'UICN et Wetlands pour mettre en œuvre le projet.

Le déficit de communication entre UICN et ASDI et entre UICN et Wetlands International n'ont pas favorisé un bon rapportage sur les différentes réalisations.

### **5.3.2\_ Cohérence de la logique organisationnelle**

Les différentes observations et opinions montrent à ce niveau que la stratégie d'intervention et de pilotage du projet REDDIN reposent sur un ensemble de partenaires qui privilégie la création des conditions de mise en œuvre des activités de façon efficace et efficiente.

L'analyse du cadre logique organisationnelle permet de constater que le dispositif organisationnel mis en place pour le pilotage et l'exécution du projet était constitué de différents acteurs (services techniques, autorités administratives, ONG, Collectivités, etc.).

Le schéma organisationnel mis en place pour le pilotage et l'exécution du projet est bien adapté au contexte régional du Projet. Les rôles et responsabilités de chaque acteur est bien défini. On ne constate pas de chevauchement des responsabilités. Chaque acteur joue sa partition en vue d'atteinte avec efficacité et efficience les objectifs du projet.

## **5.4\_ Les résultats par rapport à l'effectivité**

Par rapport à l'effectivité, les points ci-après ont été examinés par l'évaluation :

- La matérialité des réalisations ;
- la qualité des réalisations ;
- l'appréciation de la conduite des opérations ;
- les méthodes et procédures suivies.

### **5.4.1\_ La matérialité des réalisations**

Les différentes réalisations des composantes à savoir la réhabilitation des écosystèmes dégradés, le développement d'activités économiques et le renforcement des capacités locales sont perceptibles sur le terrain malgré les difficultés inhérentes à l'exécution.

Ces difficultés liées à une implication convenable et cohérente des services techniques, des ONG, des collectivités et des utilisateurs des ressources (populations) dans la définition des actions et leur mise en œuvre sont entre autres les raisons qui n'ont pas permis aux actions entreprises d'atteindre tous les objectifs assignés et les résultats escomptés.

Des mécanismes d'organisation et de suivi/coordination qui ont été mis en place pour vérifier l'avancement de l'exécution du projet et ses effets sur les bénéficiaires n'ont pas été utilisés efficacement selon les constats de la mission.

Pour ce qui concerne la composante recherche – action qui est piloté par Wetlands International, les résultats proviennent du projet REDDIN en premier lieu et d'un autre projet de recherche de l'Union Européenne qui cofinance certaines activistes de recherche sur la même thématique et sont dirigés par Wetlands International, l'ENI/ABT, l'INRSP et le Laboratoire Nationale des Eaux (LREM), chacune en fonction de leurs différentes expertises.

La raison fondamentale de cet état de fait est que les résultats qui sont aujourd'hui obtenus (grâce à l'interaction avec d'autres programmes que pilotent les structures de recherche) sont intermédiaires et donc des essais qui ne peuvent être mis totalement à la disposition des utilisateurs pour une aide à la décision. Des programmes de recherche (les essais) doivent continuer au moins sur une période de trois (3) ans pour confirmer les résultats intermédiaires obtenus.

Toutefois, il est important de signaler que les nombreuses des réalisations perceptibles aujourd'hui dans la zone d'intervention du projet concernant la composante recherche – action, proviennent de programmes antérieurs financés par d'autres partenaires et mis en œuvre par Wetlands International. Ces informations ont été confirmées par les chercheurs de l'ENI EBT, l'INRSP et le Laboratoire Nationale des Eaux (LNE) qui participent aux activités de recherche de la composante recherche – action de Wetlands International.

Enfin, par rapport à la composante Gestion du projet et Capitalisation, l'unité de gestion du projet est opérationnelle et des outils de suivi-évaluation et de collectes des données ont été mis en place. Les outils de gestion des ressources naturelles dans le DIN ont été harmonisés. Toutes ces réalisations par rapport à cette composante sont perceptibles.

#### ***5.4.2\_ La qualité des réalisations***

Pour apprécier la qualité des réalisations relatives aux différentes composantes à savoir la réhabilitation des écosystèmes dégradés, le développement d'activités économiques et le renforcement des capacités locales, des opinions ont été apportées par les collectivités et les communautés à la base qui sont les principaux bénéficiaires du projet REDDIN.

Les résultats de ces opinions des collectivités et les communautés à la base montrent que la qualité des réalisations par rapport à ces trois (3) composantes est satisfaisante (75,00%), très satisfaisante (3,00%) et non satisfaisante (22,00%) comme le montre le tableau ci-dessous :

**Tableau 3 : Appréciation des collectivités et des communautés à la base sur la qualité des réalisations**

Appréciation sur la qualité des réalisations	Effectif	Pourcentage
Satisfaisant	65	75,00%
Très satisfaisant	3	3,00%
Non satisfaisant	19	22,00%

Source : Enquête des consultants

L'analyse du tableau laisse entrevoir un fait saillant c'est à dire une portion importante (22,00%) des collectivités et les communautés à la base estiment que la qualité des réalisations est non satisfaisante en raison notamment de leur état dégradé.

Ces opinions ont été confirmées par les constats sur terrain :

- **Par rapport à la composante réhabilitation des écosystèmes dégradés** : les travaux de réhabilitation du chenal de Diangoudiè, les travaux de réhabilitation des forêts de Diangoudiè (9 ha sur 646 ha), N'Gana (5 ha sur 100 ha), Diangui Mody (3 ha sur 360 ha), M'Biba (3 ha sur 127 ha) ; les travaux de réhabilitation de la mare de Tiofol sont appréciés non satisfaisant par les collectivités et les communautés à la base. Selon les bénéficiaires et les constats effectués, le taux de réussite (compris entre 10 et 20%) des forêts réhabilités est très faible en raison notamment d'un manque de suivi et d'entretien des jeunes plants d'arbres. La mare de Tiofol réhabilité est aujourd'hui sur le point d'être dégradé à cause d'un manque de suivi et d'entretien. Pour le chenal de Diangoudiè, il a été constaté aussi que sa réhabilitation revient régulièrement dans les priorités des collectivités et des communautés à la base au niveau de cette localité. Cet état de fait met en évidence le manque de durabilité de cette infrastructure en raison du manque

d'autonomisation des différentes communautés qui exploitent le chenal. Par rapport à toutes ces réalisations, le projet REDDIN devrait dans son approche globale exiger une participation physique (à travers l'approche Haute Intensité de Main d'œuvre) et financière (à travers la mise en place d'un système de mobilisation de ressources financières locales pour entretenir les infrastructures réalisées ou réhabilités). Par ailleurs la qualité l'opérationnalité des CVG et CLG de la zone d'intervention du projet est apprécié très satisfaisant par les collectivités et les communautés à la base.

- **Par rapport à la composante développement des activités économiques :** selon les bénéficiaires les périmètres maraîchers aménagés souffrent de la divagation des animaux malgré les clôtures grillagés. La mission d'évaluation a constaté que la plupart de ces clôtures étaient mal réalisés. Les distances entre deux poteaux ne sont pas respectées conformément aux prescriptions techniques (généralement la distance entre deux poteaux est d'un mètre), ce qui favorise la pénétration des animaux dans la plupart de ces périmètres. De plus, il n'existe au niveau d'aucun périmètre une brise vent (haie vive) ce qui favorise aussi la verse de la clôture grillagée et des jeunes plants. Pour renforcer ces périmètres maraîchers, le projet REDDIN doit consolider les clôtures grillagées par des haies vives (par exemple Euphorbia, qui est rarement brouté par les animaux). Par rapport au micro-crédit, le système de crédit mis en place à travers GRAT n'est pas un système pérenne puisqu'il est trop informel même si les bénéficiaires l'apprécient avec un taux de remboursement supérieur à 70%. Pour rendre le système pérenne, le projet REDDIN doit inciter les groupements féminins à collaborer avec les institutions de microfinance plus formelles et plus rigoureuses dans le processus de suivi des ressources. Ces institutions de Microfinance (qui possèdent une large expérience en la matière)



ont la possibilité d'octroyer plus de crédit. Et enfin, elles parviennent à mieux gérer les risques que GRAT et AFAR qui ne sont pas autorisés à faire de l'intermédiation financière.

- **Par rapport à la composante renforcement des capacités locales** : l'appréciation de la qualité de cette composante s'observe surtout au niveau de l'organisation matérielle des formations et les thèmes abordés. La mission a constaté que la plupart des bénéficiaires (collectivités et communautés de base) ont apprécié l'organisation matérielle des différentes formations qui ont été effectuées. De plus, selon ces bénéficiaires, les thèmes abordés prennent en compte les préoccupations en matière de réhabilitation des écosystèmes dégradés à travers la création de moyens d'existence alternative.
- **Par rapport à la composante recherche-action** : l'appréciation de la qualité des réalisations de cette composante s'observe au niveau de la réputation des structures qui pilotent les programmes de recherche de Wetlands International. Compte tenu des expertises de ces structures et selon les constats, la qualité de réalisations obtenues à travers cette composante est satisfaisante. Par ailleurs, il est difficile d'apprécier la qualité des réalisations de cette composante à travers les opinions des bénéficiaires puis que beaucoup de résultats des différents programmes de recherche ne sont pas complètement à la portée des utilisateurs (bénéficiaires).
- **Par rapport à la composante Gestion du projet et Capitalisation** : l'appréciation de la qualité des réalisations à savoir le recrutement de l'équipe du projet, la mise en place d'un SIG, la mise en place d'une base de données, l'élaboration d'un plan de suivi-évaluation, etc. par différents partenaires rencontrés (ONGs, services techniques, collectivités) montre diverses opinions. La qualité des réalisations par rapport à cette composante est

satisfaisante (81,81%), très satisfaisante (18,18%) et non satisfaisante (0,00%) comme le montre le tableau ci-dessous :

**Tableau 4 : Appréciation des Partenaires du Projet sur la qualité des réalisations**

Appréciation sur la qualité des réalisations	Effectif	Pourcentage
Satisfaisant	9	81,81%
Très satisfaisant	2	18,18%
Non satisfaisant	0	0,00%

Source : Enquête des consultants

De l'analyse de ce tableau, on constate que la plupart des partenaires affirment que la qualité des réalisations pour ce qui concerne la composante gestion du projet et capitalisation est satisfaisante.

### 5.5\_ Les résultats par rapport à l'efficacité

Il s'agira de vérifier dans quelle mesure les objectifs prévus ont été atteints et les résultats obtenus ont permis de résoudre les problèmes identifiés.

Le projet REDDIN avait été conçu pour durer 3 (trois) ans. Il a été marqué par des périodes d'arrêts qui ont fortement influencé le déroulement des activités.

Le tableau suivant donne l'évolution dans le temps des activités du projet.

**Tableau 4 : Evolution dans le temps des activités du Projet**

Années du projet	Eléments d'appréciation		
	Nombre de mois prévus pour réaliser les activités	Nombre de mois de réalisation des activités	Ecart (mois de rupture / suspension des activités)
<b>2009</b>	Novembre - Décembre	Novembre à Décembre	0 mois
<b>2010</b>	Janvier à Décembre	Janvier à Septembre	3 mois
<b>2011</b>	Janvier à Décembre	Octobre à Décembre	9 mois
<b>TOTAUX</b>	<b>26 mois</b>	<b>14 mois</b>	<b>12 mois</b>

Source : Unité de gestion du projet

#### - **Commentaires**

Douze (12) mois d'inactivité ont marqué la vie du projet. Seulement 14 (quatorze) mois ont été mis à profit pour appuyer les populations bénéficiaires de ce projet. Donc les périodes d'arrêt peuvent fortement influencer le bon déroulement des activités.

L'efficacité du projet REDDIN se mesure par le degré d'atteinte de ses objectifs.

- **Par rapport à la composante réhabilitation des écosystèmes dégradés :** en comparant les principaux objectifs (activités) attendus aux différentes réalisations effectuées dans le cadre de cette composante, on peut faire une appréciation de son efficacité. Le tableau ci – après donne la situation par rapport à la composante.

**Tableau 5 : Taux d'exécution des activités de la composante réhabilitation des écosystèmes dégradés du Projet**

Activités	Objectifs	Réalisations	Ecarts	Taux d'exécution
Diagnostic des contraintes de fonctionnement du chenal de Diangoudié	1	1	0	100%
Sensibiliser les acteurs locaux et la commission environnementale à la gestion du chenal	1	1	0	100%
Appuyer la fixation des berges du Diangoudié	1	1	0	100%
Appuyer le curage du chenal	1	0	1	0%
Suivre et évaluer les paramètres de fonctionnement du chenal	1	0	1	0%
Conduire l'étude diagnostique sur l'aménagement des forêts de Dentaga et Ngana	1	1	0	100%
Diffuser les résultats des études	1	1	0	100%
Poursuivre la restauration des parties dégradées dans les forêts et les bourgoutières	5	1	4	20%
Conduire une étude diagnostique de la gestion des forêts et pâturages des 4 nouvelles communes	1	1	0	100%
Diffuser les résultats de l'étude diagnostique	1	1	0	100%
Former les acteurs locaux sur les techniques de restauration des forêts et pâturages	1	1	0	100%
Appuyer les actions de restauration des forêts et pâturages	4	4	0	100%
Appuyer la mise en place des CVG et CLG des forêts et pâturages dans les nouvelles communes	3	3	0	100%
<b>Moyenne d'exécution</b>				<b>78,46%</b>

Source : Consultants sur la base des données fournis par l'unité de gestion du projet

L'analyse du tableau montre un taux d'exécution variant entre 0 et 100%. La moyenne d'exécution est de 78,46% pour cette composante du projet.

C'est une moyenne considérable malgré une période de rupture importante.

Ce taux a été obtenu grâce aux réalisations effectuées dans les quatre (4) localités notamment Youwarou, Borondougou, Bassiro et Fatoma). Mais dans les conditions normales, la moyenne devrait être hautement significatif n'eût été la période de rupture. La période de rupture des activités (12 mois de rupture c'est-à-dire Octobre, Novembre, Décembre 2010, Janvier-Septembre 2011) suite à un audit exceptionnel des comptes du projet a impacté sur l'atteinte des objectifs.

Malgré cet état de fait, on peut dire qu'il y'a eu efficacité puisque la moyenne des taux d'exécution dépasse les 50%.

- **Par rapport à la composante développement des activités économiques:** en comparant les principaux objectifs aux réalisations effectuées dans le cadre de cette composante, on peut faire une appréciation de son efficacité. Le tableau ci – après donne la situation par rapport à la composante.

**Tableau 6 : Taux d'exécution des activités de la composante développement des activités économiques du Projet**

Activités	Objectifs	Réalisations	Ecart	Taux d'exécution
Formation des gestionnaires des caisses d'épargne et de crédit des femmes	12	12	0	100%
Appui à la mise en place de nouvelles caisses d'épargne et de crédit féminines	8	8	0	100%
Suivi de la performance des groupements féminins dans les activités génératrices de revenus et de crédit	12	12	0	100%
Appui au développement de l'agroforesterie dans les périmètres maraichers	12	10	2	83,33%
Vulgarisation des techniques améliorées de transformation des produits agricoles et forestiers	2	1	1	50%
Appui au développement des pépinières privées pour la production de plants	1	0	1	0%
Appui au développement de la pisciculture	1	0	1	0%
<b>Moyenne d'exécution</b>				<b>61,90%</b>

Source : Consultants sur la base des données fournis par l'unité de gestion du projet

L'analyse du tableau montre également un taux d'exécution variant entre 0 et 100% avec une moyenne est de 61,90% pour la composante.

Dans les conditions normales, cette moyenne devrait être hautement significatif n'eût été la période de rupture. La période de rupture des activités a là également eu un effet négatif sur les résultats attendus. Néanmoins, on peut dire qu'il y'a eu efficacité puisque la moyenne des taux d'exécution dépasse les 50%.

- **Par rapport à la composante renforcement des capacités locales et mobilisation sociale :** à travers une comparaison des principaux objectifs aux différentes réalisations dans le cadre de cette composante, on peut faire à ce niveau aussi une appréciation de son efficacité. Le tableau ci – après donne la situation par rapport à la composante.

**Tableau 7 : Taux d'exécution des activités de la composante renforcement des capacités et mobilisation sociale du Projet**

<b>Activités</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Ecarts</b>	<b>Taux d'exécution</b>
Conduite des actions d'Education Environnementale	9	9	0	100%
Création et dynamisation d'un réseau parlementaire sur l'environnement	1	0	1	0%
Appui à l'élaboration et la validation des plans d'aménagement et gestion	4	4	0	100%
Mise en place et former les comités locaux de GRN aux outils de prévention des conflits	4	4	0	100%
Appui au développement d'outils consensuels	4	0	4	0%
Evaluation l'application des conventions locales	4	1	3	25%
Formation des acteurs locaux sur les outils de planification de la prise en compte du changement climatique (Outil CRisTAL)	1	1	0	100%
Appui aux collectivités locales à l'utilisation des outils de planification de la prise en compte du changement climatique (Outil CRisTAL)	9	8	1	89%
Identification et valorisation des stratégies locales d'adaptation aux changements climatiques	9	8	1	89%
Diagnostic des contraintes et potentialités du secteur de pêche dans la zone du Projet	1	1	0	100%
Appui au renforcement des capacités des comités locaux de pêche	1	0	1	0%
Facilitation de l'accès aux bonnes pratiques dans la transformation du poisson	1	1	0	100%
<b>Moyenne d'exécution</b>				<b>66,91%</b>

Source : Consultants sur la base des données fournis par l'unité de gestion du projet

L'analyse du tableau montre à ce niveau aussi un taux d'exécution variant entre 0 et 100% avec une moyenne est de 66,91% pour la composante.

Dans les conditions normales, cette moyenne devrait être plus élevée n'eût été la période de rupture qui a eu un effet négatif sur les résultats attendus.

On peut toute fois dire qu'il y'a eu efficacité puisque la moyenne des taux d'exécution dépasse les 50%.

- **Par rapport à la composante recherche – action** : en comparant les principaux résultats attendus aux réalisations effectuées dans le cadre de cette composante, on peut faire une appréciation de son efficacité. Le tableau ci – après donne la situation par rapport à la composante.

**Tableau 8 : Taux d'exécution des activités de la composante recherche – action du Projet**

Activités	Objectifs	Réalisations	Ecart	Taux d'exécution
Collecte de données sur les superficies cultivées, les quantités d'engrais utilisées, le nombre d'exploitant et les productions	12	10	2	83,33%
Inventaire des espèces de poissons et d'oiseaux d'eau, et les types d'habitats	103 037	82 429	20 608	79,99%
Acquisition et interprétation des photographies aériennes et des images satellitaires	40	2	38	5%
Analyse des parties prenantes (organisation d'1 atelier au niveau de chaque site)	1	1	0	100,00%
Organisation d'un atelier de formation sur les changements climatiques au niveau de chaque site	1	0	1	0,00%
Organisation des ateliers de formation sur la GIRE au niveau de chaque site	1	0	1	0,00%
Organisation d'une visite d'échange	1	0	1	0,00%
Création de l'architecture de la base de données	4	1	3	25,00%
Intégration des données	1	1	0	100,00%
Mise à jour de la base de données	2	1	1	50,00%
Identification et géo référencement des sites de prélèvement	1	1	0	100,00%
Prélèvement des échantillons	2	1	1	50,00%
Analyse des échantillons	2	1	1	50,00%
Interprétation des résultats	1	1	0	100,00%
Identification et caractérisation des usagers	2	1	1	50,00%
Qualification des usagers	2	1	1	50,00%
Identification des facteurs écologiques et socio économiques	2	1	1	50,00%
Identification des vecteurs et des hôtes intermédiaires	1	1	0	100,00%
Collecte des données au niveau des centres de santé	1	1	0	100,00%
Détermination de la prévalence	1	1	0	100,00%

Identification des pressions sur les Zones Humides (ZH)	1	0	1	0,00%
Etude de la pression anthropique sur les bourgoutières	2	1	1	50,00%
Identification et évaluation des fonctions écologiques et services des ZH	2	1	1	50,00%
Analyse des politiques et stratégies en matière d'adaptation aux changements climatiques	2	1	1	50,00%
Estimation de la qualité de CO <sub>2</sub> séquestrée par forêt d'Akagoun	2	1	1	50,00%
Identification et intégration des paramètres du modèle	1	0	1	0,00%
Calibrage et validation du modèle	1	0	1	0,00%
Elaboration et Validation du document de capitalisation	1	0	1	0,00%
Mise en œuvre de la stratégie de communication	1	0	1	0,00%
<b>Moyenne d'exécution</b>				<b>49,76%</b>

Source : Consultants sur la base des données fournis par l'unité de gestion du projet

L'analyse du tableau ci-dessus montre des taux d'exécution par rapport à cette composante pilotée par Wetlands International se situant entre 0 et 100%. Le taux d'exécution minimale étant de 0% (donc aucune efficacité) et le celui maximale de 100% (donc une très forte efficacité). La moyenne des taux d'exécution par rapport à la composante est de 49,76%, sensiblement égale à 50%. Ce taux est une moyenne qui ne permet pas de confirmer que la composante est suffisamment efficace, en tout cas à la période de l'évaluation. Toutefois, si les efforts sont poursuivis, l'efficacité de la composante peut beaucoup s'accroître.

- **Par rapport à la composante Gestion du Projet et Capitalisation** : en comparant les principaux résultats attendus aux réalisations effectuées dans le cadre de cette composante, on peut faire une appréciation de son efficacité. Le tableau ci - après donne la situation par rapport à la composante.

**Tableau 9 : Taux d'exécution des activités de la composante gestion du Projet**

Activités	Objectifs	Réalisations	Ecart	Taux d'exécution
Mise en place de l'unité de gestion du projet	1	1	0	100%
Mise en place le SIG	1	1	0	100%
Appui au développement et l'application des outils de suivi évaluation participatif	1	1	0	100%
Formation ou recyclage du personnel et des partenaires (DRCN) à l'utilisation du SIG et des autres outils de suivi-évaluation	1	1	0	100%

Collecte des données de base/référence et de suivi du projet	1	1	0	100%
Mise à jour périodiquement des bases de données	1	0	1	0%
Appui au suivi des actions du projet par les communautés	1	1	0	100%
Centralisation et diffusion des meilleurs résultats et expériences du projet	1	0	1	0%
Appui à l'harmonisation des outils de gestion des RN au niveau du DIN	1	1	0	100%
Amélioration des processus de gouvernance environnementale au sein de 9 collectivités décentralisées	9	5	4	55,55%
<b>Moyenne d'exécution</b>				<b>75,55%</b>

Source : Consultants sur la base des données fournis par l'unité de gestion du projet

L'analyse du tableau ci-dessus montre une moyenne des taux d'exécution de 75,55% par rapport à cette composante.

Dans les conditions normales, cette moyenne devrait être plus élevée n'eût été la période de rupture qui a eu un effet négatif sur les résultats attendus.

S'il n'y avait pas eu une période de rupture, cette moyenne allait être beaucoup plus élevée.

Avec ce taux, on peut dire que l'activité a été efficace puisque la moyenne des taux d'exécution dépasse les 50%.

Pour finir avec ces données par rapport à l'efficacité, on peut faire le récapitulatif des moyennes de taux d'exécution par composante. On obtient ainsi :

**Tableau 10 : Tableau récapitulatif des Taux d'exécution**

<b>Composantes</b>	<b>Taux d'exécution moyens</b>
Réhabilitation des écosystèmes dégradés	78,46%
Développement des activités économiques	61,90%
renforcement des capacités locales et Mobilisation sociale	66,91%
Recherche - Action	49,76%
Gestion du Projet et Capitalisation	75,55%
<b>Moyenne des moyennes</b>	<b>66,51%</b>

Source : Consultants sur la base des données fournis par l'unité de gestion du projet

Au regard des objectifs assignés au projet et des résultats atteints, on peut conclure que le projet dans l'ensemble a été efficace avec un taux d'exécution d'environ 66,51% (résultats atteints). C'est seulement au niveau de la composante recherche action qui est pilotée par Wetlands



International que l'efficacité semble faible. Cette situation s'explique (comme nous l'avons évoqué plus haut dans le document) par le fait que les programmes de recherche (les essais) ne donnent généralement de résultats que sur une période de 3 à 5 ans.

En effet, bien que le ratio résultat / objectif y soit faible par rapport à la composante, des changements sont intervenus. Ainsi, afin de mettre à la disposition des utilisateurs des résultats simples et opérationnels, il est important de favoriser la collaboration avec d'autres partenaires qui possèdent déjà des résultats qui sont sur le point d'être utilisés pour une aide à la décision.

Enfin, il est important de signaler que la rupture constatée suite à un audit exceptionnel des comptes du projet a largement eu des répercussions sur le bon déroulement des activités. Les programmations annuelles préétablies ont donc été perturbées.

## **5.6\_ Les résultats par rapport à l'efficience**

L'efficience du projet REDDIN est le rapport qui met en relation les résultats atteints et les ressources utilisées pour produire ces résultats.

L'efficience globale du projet peut se mesurer par le rapport entre le financement octroyé et le nombre d'activités réalisées à travers la réhabilitation des écosystèmes, le développement des activités économiques, le renforcement des capacités locales et mobilisation sociale, la recherche action et la gestion du projet et capitalisation.

Selon l'analyse de l'efficacité du projet, les différents résultats atteints de Novembre 2009 à Décembre 2011 se présentent :

- Réhabilitation des écosystèmes dégradés : le taux d'exécution est d'environ de 78,46% de Novembre 2009 à Décembre 2011 ;
- Développement des activités économiques : le taux est d'environ de 61,90% de Novembre 2009 à Décembre 2011 ;

- Renforcement des capacités locales et Mobilisation sociale : le taux est d'environ de 66,91% de Novembre 2009 à Décembre 2011 ;
- Recherche – Action : le taux est d'environ de 49,76% de Novembre 2009 à Décembre 2011 ;
- Gestion du Projet et Capitalisation : le taux est d'environ de 75,55% de Novembre 2009 à Décembre 2011.

***La moyenne de l'ensemble de ce taux est de 66,51% sur une période allant de Novembre 2009 à Décembre 2011.***

Les ressources qui ont été mises à la disposition du projet de Novembre 2009 à Décembre 2011 (avec une période de rupture de 12 mois) se présentent comme suit :

- Le 19/12/2009 : une ressource d'une valeur de 405 066 451 F CFA a été mise à la disposition du projet ;
- 20/10/2011 : une ressource d'une valeur de 231 366 988 F CFA a été mise à la disposition du projet

Donc la somme totale des ressources allouées au projet de Novembre 2009 à Décembre 2011 est de 636 433 499 F CFA (soit 50,61% du coût total du projet).

Quant aux dépenses, elles se présentent comme suit pour la période de Novembre 2009 à Décembre 2011 :

- Du 1<sup>er</sup> Novembre 2009 au 31 Décembre 2009 : les dépenses du projet s'élevaient à 17 872 814 F CFA ;
- De Janvier 2010 à Juin 2010 : les dépenses du projet s'élevaient à 198 965 120 F CFA ;
- De Juillet 2010 à Décembre 2010 : les dépenses du projet s'élevaient à 150 170 427 F CFA ;

- De Janvier 2011 à Décembre 2011 : les dépenses du projet s'élevaient à 148 985 926 F CFA

La somme totale des dépenses effectuées pour la réalisation des activités des différentes composantes du projet de Novembre 2009 à Décembre 2011 est de 515 994 287 F CFA (soit 41,03% du coût total du projet).

Si l'on part du postulat que l'efficacité met en relation les résultats atteints et les ressources utilisées pour produire ces résultats, on peut dire donc que pour avoir 66,51% de taux d'exécution, il a fallu utiliser 515 994 287 F CFA soit 41,03% du coût total du projet pendant 14 mois d'activités.

Donc 41,03% des ressources ont permis d'atteindre un taux d'exécution de 66,51 pendant 14 mois d'activités. Ceci nous permet donc de confirmer que le projet est efficace de façon globale.

### **5.7\_ Les résultats par rapport aux impacts**

Apprécier l'impact, c'est-à-dire les retombées à plus ou moins long terme en partant des résultats obtenus revient à étudier les effets des activités dans un environnement plus vaste (institutionnel, économique, social, environnemental...).

Les extrants du projet REDDIN utilisés par les bénéficiaires engendrent aujourd'hui des effets et un impact. Les effets et impact ont été appréciés par les bénéficiaires (collectivités et communautés de base).

A la question « quels ont été les changements apportés par le projet sur vos conditions de vie », plus de 50% des bénéficiaires (collectivités et communautés de base) affirment que des changements ont été constatés dans les moyens et modes d'existence.

Le tableau ci - dessous donne les différentes appréciations des bénéficiaires (collectivités et communautés de base) par rapport à l'impact du projet.

**Tableau 11 : Appréciation des bénéficiaires sur l'impact du projet**

<b>Élément d'appréciation</b>	<b>Pourcentage</b>
Prise de conscience sur la restauration et la gestion des écosystèmes dégradés du DIN	95%
Amélioration de moyens de production à travers l'aménagement de chenal, de mares, de bourgoutières, de forêts, etc.	27%
Amélioration et diversification des sources de revenus des femmes à travers le micro-crédit	100%
Amorce d'un processus d'aide à la décision à travers les résultats des recherches sur les écosystèmes du Delta	67%

L'analyse du tableau, montre que le projet a aujourd'hui des retombées sur les bénéficiaires.

- 100% des bénéficiaires affirment que le projet a favorisé une amélioration et diversification des sources de revenus des femmes à travers le micro-crédit ;
- 27% des bénéficiaires affirment que le projet à améliorer moyens de production à travers l'aménagement de chenal, de mares, de bourgoutières, de forêts, etc. ;
- 95% des bénéficiaires affirment que le projet a favorisé une prise de conscience sur la restauration et la gestion des écosystèmes dégradés du DIN ;
- 67% des bénéficiaires affirment que le projet a favorisé l'amorce d'un processus d'aide à la décision à travers les résultats des recherches sur les écosystèmes du Delta.

Pour conclure cette partie, on peut donc dire que les extrants du projet ont eu des effets positifs et donc un impact sur les différents bénéficiaires qui exploitent les ressources du DIN.

## **5.8\_ Les résultats par rapport à la durabilité**

La durabilité s'exprime par le fait de maintenir les acquis en terme de renforcement des capacités des bénéficiaires notamment en matière de restauration et gestion durable des ressources naturelles dans le DIN en tenant compte des défis des changements climatiques une fois le projet terminé. Autrement dit, il s'agit de l'appropriation par les bénéficiaires des acquis réalisés par le projet à travers les composantes relatives à la réhabilitation des écosystèmes dégradés, au développement d'activités économiques et au renforcement des capacités locales.

Cette appropriation ne peut exister que lorsqu'on assiste à une forte participation de tous les bénéficiaires qui exploitent les différentes ressources du Delta.

Malgré quelques difficultés constatés (dégradation des infrastructures réalisés, des clôtures des périmètres maraichers), les constats ci-après ont été faits par la mission d'évaluation :

- le degré de mobilisation et de participation à la réalisation des activités et aux activités d'exploitation des bénéficiaires est nettement appréciable ;
- le degré d'appropriation par les bénéficiaires des réalisations du projet est appréciable partout sauf au niveau des périmètres maraichers de Karbaye et de Sampara où des difficultés techniques (problème d'eau dû au retrait précoce de l'eau dans les puits, clôtures grillagées inappropriées et peu résistantes pour sécuriser les cultures) sont constatés avec insistance ;
- le degré d'autonomisation organisationnelle et technique de la plupart des comités locaux villageois ;
- les technologies utilisées en matière de restauration des écosystèmes dégradés et de promotion de moyens d'existence alternatifs sont adaptées et appropriées ;

- les perspectives de continuer les activités même après le projet sont perceptibles dans beaucoup de localités puisque les bénéficiaires (en tout cas la plupart) se rendent compte des changements apportés face à l'ampleur des dégradations constatées.

À travers ces constats pertinents, on peut dire que les actions du projet sont durables puisqu'elles sont sensées continuer à travers les bénéficiaires même après la période d'exécution appuyée par les partenaires techniques et financiers.

Par ailleurs, il est impérieux compte tenu de l'importance écologique du DIN de mettre en valeur un mécanisme de pérennisation et de capitalisations des résultats obtenus à travers les différentes composantes du projet.

## **VI\_ LES POINTS FORTS ET FAIBLES DU PROJET**

Le Projet de réhabilitation des écosystèmes dégradés (REDDIN) a été initié pour renforcer la restauration et la gestion durable des ressources naturelles dans le Delta Intérieur du Niger. Il vise donc à améliorer les moyens et modes d'existence des communautés locales face aux effets du changement climatique.

Cet objectif global doit être atteint à travers cinq(5) composantes majeures à savoir :

- la Réhabilitation des écosystèmes dégradés (Forêts, bourgoutières notamment) dans les neuf (9) communes du Delta Intérieur du Niger ;
- le Développement d'activités économiques pour améliorer le niveau de vie des populations sur la base des techniques d'exploitation compatibles avec la gestion durable des ressources naturelles ;
- le Renforcement des capacités locales et mobilisation sociale en vue d'améliorer la gouvernance des ressources naturelles ;
- la Recherche - action pour renforcer le rôle des zones humides dans la gestion intégrée des ressources en eau, tout en conservant leur bonne santé écologique ;
- la Gestion du projet et capitalisation.

Face à l'ampleur de la dégradation des écosystèmes du DIN, le projet a permis d'avoir des résultats qui ne sont du tout négligeables. Ces résultats constituent aujourd'hui les leçons apprises par rapport au projet. Parmi ces résultats qui ont suscité de véritables engouements au niveau des bénéficiaires (collectivités et communautés de base), on peut citer :

- l'amélioration de quelques moyens de production à travers la restauration de quelques infrastructures et écosystèmes;

- la génération de revenus au profit des groupements qui exercent une forte pression sur les ressources naturelles à travers notamment la mise en place d'un système d'intermédiation financière informel prenant en compte les diverses préoccupations des différentes communautés vulnérables du DIN ;
- la diversification des activités économiques à travers notamment le micro - crédit;
- et enfin, le renforcement des capacités des divers acteurs (pêcheurs, éleveurs et agriculteurs) notamment en gestion rationnelle des ressources du DIN.

La participation et l'appropriation sont des indicateurs qui ont permis de montrer le caractère «auto porteur» des bénéficiaires du projet.

La gestion autonome des fonds alloués aux femmes, les appuis apportés aux femmes par les hommes dans leurs activités, les réparations des clôtures grillagées des périmètres maraîchers à Daladougou et Sampara sont des indices qui démontrent l'engouement des bénéficiaires et l'existence de ressources endogènes capables de reproduire les activités liées aux différentes composantes du projet.

Dans tous les villages visités, le taux des remboursements est toujours au delà de 90 % selon nos interlocutrices. Nous citons un villageois : « Le remboursement ne pose pas de problème, puisque déjà la population a l'idée que le fonds qu'on leur a donné, c'est pour créer des activités génératrices de revenus et renforcer d'autres existantes, la gestion c'est eux, tout repose sur eux-mêmes; il n'y a personne qui vient décider à leur place, personne ne vient faire le remboursement à leur place ». Savoir gérer collectivement des réalisations d'intérêts publics et d'importantes sommes d'argent utilisées pour des activités individuelles pour dynamiser l'économie locale constitue un atout fort de ce projet.



Une amorce de développement endogène durable est aujourd'hui constatée à travers des structures comme les CVG et les CLG mises en place par les bénéficiaires.

Comme toute œuvre, certaines faiblesses ont été constatées par la mission d'évaluation, il s'agit notamment :

- le faible niveau de collaboration avec les Institutions Financières Décentralisées (au lieu des ONG qui ne sont pas autorisés à faire de l'intermédiation financière) : Les Institutions Financières Décentralisées (IFD) sont des institutions de micro finance qui fournissent des produits et services financiers de proximité aux populations démunies n'ayant pas accès à l'intermédiation financière classique. Dans le cadre de la capitalisation des activités, les IFD peuvent faciliter l'intermédiation financière. Ces IFD peuvent épargner aussi les ressources des groupements féminins bénéficiaires au fonds AGR (micro-crédit). Elles peuvent aussi réduire les risques de détournement ou de refus de paiement des fonds AGR. Dans le cadre des procédures de contrôle, elles devront mettre trimestriellement à la disposition de l'UICN, des états sur la situation des fonds AGR octroyés aux différents groupements féminin.
- Le manque de communication entre UICN et ASDI et entre Wetlands International et UICN: pour favoriser un processus de rapportage, un cadre de concertation (regroupant les trois acteurs) et de partage d'information devrait être mis en place. Ce cadre a manqué (ou n'a pas été efficace) tout au long de la vie du projet. Même si ASDI dans ses procédures ne doit travailler directement avec Wetlands International, étant donné que ce dernier pilote une composante majeure du projet REDDIN, Il était important de créer un cadre de concertation et d'échanger d'information pour mieux orienter les différentes interventions. Par ailleurs, la mission a constaté, un déficit de collaboration entre Wetlands et UICN de part

et d'autre par rapport à la conduite des activités de la composante « recherche-action » aussi bien que pour les composantes pilotées par UICN . De plus aucune mission de supervision n'a été effectuée par l'UICN auprès des structures de recherche (ou des chercheurs, points focaux de Wetlands) pour apprécier à mi - parcours la pertinence, efficacité, l'efficience et les effets des différents programmes de recherche. Par ailleurs l'UICN a participé à des discussions en collaboration avec Wetlands International sur le protocole de recherche de l'étudiant de ENI/ABT. Elle a aussi fait parvenir les observations et appréhensions quant à la bonne conduite de la thèse du doctorant.

A l'exception des séances de formation organisées par UICN, Wetlands International n'a été impliquée à aucune activité de terrain mise en œuvre par UICN et ses partenaires.

En conclusion comme signalé plus haut, il devient impératif de renforcer la collaboration entre les équipes de terrain de UICN et de WI quant à l'implication réciproque et la mise en œuvre conjointe des activités de terrain le nécessitant et l'organisation des visites d'échange.

Aussi la plupart des chercheurs rencontrés (surtout celui de l'ENI ABT) estiment qu'ils n'ont été associés ni à la conception du document sous- projet de la composante, ni à la planification des activités de recherche au niveau de Wetlands.

Le rôle de ENI/ABT dans le projet n'était pas d'être associé à la conception du projet ou d'une sous-composante. Son rôle était tout simplement la mise en œuvre des activités du projet dont elle pense disposer de l'expertise.

A cet égard, Wetlands a donné la latitude à l'UICN de développer de un protocole de recherche pour le doctorant en phase avec les activités du projet. Ce protocole a été discuté entre les deux parties et accepté.

Chaque année à l'instar de toutes les autres structures de recherche impliquées dans le projet, ENI/ABT soumet un plan de travail annuel à Wetlands. Ce plan est validé par les deux structures.

Or dans une telle composante qui a pour finalité, la diffusion des résultats de recherche et donc des solutions pratiques aux contraintes identifiées par rapport à la gestion rationnelle des écosystèmes du DIN, l'intense collaboration entre les différents acteurs de la composante est primordiale pour l'atteinte des différents objectifs. Il est donc important dans le cadre des nouvelles orientations de ASDI (c'est à dire exprimé toutes les solutions aux différentes contraintes du DIN dans un seul programme de développement pour plus de cohérence entre les différents intervenants) de favoriser la collaboration entre les différents acteurs de développement du DIN.

- L'insuffisance du suivi physique de quelques réalisations : le manque de suivi physique du chenal de Diangoudiè a favorisé sa dégradation croissante (ensablement). Au moment de l'évaluation le chenal était bouché aux dires des bénéficiaires et autorités communales réfugiés à Mopti à cause de la rébellion touareg qui sévit depuis Janvier 2012 dans les régions nord du Mali. Le manque de suivi physique du chenal qui favorise aujourd'hui sa dégradation considérable, occasionne la récurrence croissante du problème. C'est pourquoi, les bénéficiaires de l'ouvrage ne cessent de mettre dans leurs priorités « l'aménagement du chenal de Diangoudiè ». en plus de ce suivi physique, le manque de responsabilisation des bénéficiaires laisse voir qu'il sera très difficile après le projet REDDDIN, que ces bénéficiaires eux prennent en charge l'entretien du chenal. Dans le cadre du nouveau programme, il serait nécessaire à travers notamment l'UICN de promouvoir un processus de mobilisation des ressources endogènes pour que même après le

projet ces communautés puissent se prendre en charge elles par rapport l'entretien du chenal. Le même constat (c'est-à-dire l'insuffisance du suivi physique des réalisations) a été effectué sur les clôtures grillagées des périmètres maraîchers des femmes. La seule différence à ce niveau est qu'au niveau de ces périmètres maraîchers les appuis apportés aux femmes par les hommes dans leurs activités, les réparations des clôtures grillagées sont des indices réels qui démontrent l'engouement des bénéficiaires et l'existence de ressources endogènes capables de conduire les activités même après la période d'appui de REDDIN.

- La rupture des activités suite à un audit exceptionnel des comptes du projet : selon les rapports d'activités, le projet a démarré effectivement des activités en 2009 et plus précisément en Novembre 2009. Sur les fonds reçus de ASDI (405 066 451 F CFA), le projet a effectué du 01 Novembre au 31 Décembre 2009 une dépense de 108 728 686 F CFA soit environ 27% du montant total (alors dans les conditions normale et compte tenu des différentes procédures administratives, financières et comptables, le projet ne devrait pas dépasser les 15%). Cette situation a créé un climat de méfiance entre l'UICN et son partenaire c'est-à-dire ADSI qui a finalement commandité un audit exceptionnel des comptes du projet. Dans tous les cas même si les conclusions de cet audit ont permis d'atténuer la situation, l'arrêt momentanée des activités a impacté sur le déroulement normale des activités et donc sur le niveau d'exécution.

## VII\_ LA SUITE A DONNER AU PROJET

Le Projet de réhabilitation des écosystèmes dégradés (REDDIN) a été initié pour une période de trois ans (3).

Compte tenu de l'ampleur de la dégradation des ressources du Delta et de l'engouement des bénéficiaires, les résultats obtenus doivent être consolidés.

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un nouveau programme sur le DIN, financé aussi par ASDI et qui a pour objectif global de : *«Construire et développer une Vision partagée autour des priorités de lutte contre la pauvreté et du développement durable dans le Delta Intérieur du Niger»*, il est important d'examiner les conditions d'ancrage de REDDIN dans les objectifs de ce nouveau programme.

Le Programme de Développement Durable du Delta Intérieur du Niger (PDD-DIN) comme nous l'avons évoqué dont ASDI est aussi le principal partenaire financier est conçu pour répondre aux différentes préoccupations des communautés qui exploitent les ressources du DIN.

Les objectifs spécifiques de ce programme d'après son document projet se présentent comme :

- Mettre en place un cadre institutionnel et un dispositif de pilotage et de gestion impulsant la construction et la consolidation de la Vision partagée autour des priorités et la mise en œuvre du PDD-DIN ;
- Faciliter le processus du développement régional et interrégional par la réalisation d'investissements prioritaires de désenclavement, d'équipements et infrastructures socioéconomique ;
- Contribuer à la protection de l'environnement du Delta à travers la gestion durable des ressources naturelles, des écosystèmes et la protection de la biodiversité ;
- Contribuer à la mise en œuvre des stratégies opérationnelles et mesures d'adaptation aux changements climatiques et la lutte contre la désertification ;

- Contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire par la gestion intégrée des ressources en eau, la promotion des systèmes de production et le renforcement des capacités des acteurs.

Pour atteindre ces objectifs, programme interviendra à travers les composantes ci –après :

- Le développement institutionnel et renforcement des capacités ;
- Les infrastructures et équipements prioritaires ;
- La Protection des ressources naturelles et des écosystèmes ;
- Le développement rural.

Par rapport à la suite à donner au projet REDDIN, deux préoccupations doivent être évoquées, il s'agit de :

- la suite ou tout du moins du « sort » des activités réalisées par le projet REDDIN ;
- les conditions d'ancrage institutionnel de REDDIN dans les objectifs évoqués ci – haut du programme PDD-DIN.

### **7.1\_ Par rapport aux activités réalisées par REDDIN**

De novembre 2009 à décembre 2011, le projet REDDIN a réalisé un certain nombre important d'activités qui ont besoin d'être consolidés.

Au regard des résultats obtenus par REDDIN, de l'engouement suscité auprès des bénéficiaires (collectivités et communautés de base), des mutations en cours qui vont engendrer des nouveaux besoins, et du fait que les activités réalisées ne constituent pas une réponse critique pouvant améliorer de manière très significative la situation on ne peut plus dégradante des ressources naturelle du DIN, la perspective de mise en œuvre d'une phase de consolidation des acquis doit être envisagée par l'UICN.

Cette consolidation devrait consister à :

- renforcer d'avantages les capacités des structures de gestion locale des infrastructures réalisées;
- rendre formelle la gestion des fonds AGR, notamment à travers les institutions de microfinance en les appuyant dans le processus de suivi de ces fonds;
- renforcer la réhabilitation des écosystèmes dégradés à travers des actions complémentaires visant à renforcer la participation et l'appropriation des bénéficiaires;
- renforcer la réhabilitation des infrastructures dégradées à travers des actions complémentaires tout en mettant un accent particulier sur la participation et l'appropriation;
- favoriser le développement d'un partenariat multi-acteurs en vue de mieux coordonner les actions de développement;
- favoriser un processus de diffusion des résultats de la composante recherche – action auprès des bénéficiaires (collectivités et communautés de base) pour une prise décision et de conscience concernant la dégradation croissante de l'écosystème du Delta;
- faciliter la réalisation d'un microprogramme de renforcement des acquis de REDDIN,
- Partager les expériences et leçons tirées avec les autres partenaires au développement qui interviennent dans le DIN à travers notamment la mise en œuvre d'une base de données fiables;
- Renforcer l'élaboration et l'harmonisation des instruments de gestion des ressources naturelles tout en tenant compte des défis du changement climatique.

## **7.2\_ Les conditions d’ancrage de REDDIN**

Une des préoccupations fondamentales de l’UICN est d’examiner les conditions d’ancrage institutionnel de REDDIN dans les objectifs de PDD-DIN.

Rappelons que l’approche privilégiée pour les activités de PDD-DIN est le «**faire-faire**» à travers les mécanismes suivants :

- Une démarche concertée et participative de programmation annuelle, conjointe avec les collectivités, projets et programmes, services techniques déconcentrés pour repréciser les priorités, les zones, les volumes/ quantités et surtout les acteurs intéressés pour assurer la maîtrise d’ouvrage déléguée ;
- L’adoption du plan annuel d’investissement par les organes d’orientation et de pilotage;
- La mobilisation des ressources et les modalités de contribution partielle ou totale du PDD-DIN aux efforts des autres intervenants et surtout de ceux identifiés comme maîtres d’ouvrages délégués ;
- La prise en compte des investissements et actions significatives de développement menées par les autres intervenants du Delta ;
- L’appui / assistance technique pour le montage des différents dossiers (TDR, DAO, etc.) relatifs aux investissements retenus pour leur réalisation ;
- La contractualisation et/ou protocole avec les intervenants clés pour le financement, les études spécifiques et/ ou de faisabilité et la réalisation des infrastructures, etc.
- Le suivi et l’évaluation de la mise en œuvre et les bilans/ revues périodiques et annuels à soumettre aux instances supérieures.

L’UICN est une organisation internationale présente dans le Delta depuis plus de vingt (20). C’est la plus vieille organisation qui capitalise aujourd’hui un paquet d’expériences notamment en matière de réhabilitation des écosystèmes dégradés. Elle possède aussi des expériences solides en appui – conseil et en création de moyens



d'existence alternatif pour diminuer les pressions sur les ressources naturelles du Delta.

Quant à Wetlands International, c'est une organisation non gouvernementale internationale (WI), à base scientifique avec plusieurs groupes d'experts dans le monde.

Depuis 1998, Wetlands a mis et continue de mettre en œuvre plus d'une vingtaine de projets de recherche en individuel ou en collaboration avec plusieurs institutions de recherche nationales et internationales.

A cet effet, certains résultats de recherche ont permis de donner des orientations stratégiques pour le développement des politiques nationales et internationales au Mali et dans la sous-région.

Ses résultats ont servi de base pour la prise en compte du DIN, dans certains grands programmes de développement en termes d'impacts environnementaux et contribués significativement à l'élaboration du PDD-DIN (dont Wetlands a été l'un des concepteurs).

D'autre part, la base de données sur l'évolution socio-économique et écologique du DIN est une référence et une contribution de WI à l'élaboration de « l'Observatoire du Bassin du Niger ».

Le PDD-DIN, dans son ancrage institutionnel et son approche, doit travailler avec l'UICN pour la mise en œuvre de certaines activités.

Le nouveau programme pourrait bénéficier de l'effet de synergie de REDDIN, ce qui entrainera une réduction de coût et un gain de temps considérable.

Dans la logique du faire – faire, certains volets de la composante Protection des ressources naturelles et des écosystèmes peuvent être confiés à l'UICN.

L'UICN peut donc intervenir dans la structure institutionnelle de PDD-DIN en tant que partenaire chargé de la consolidation des acquis des projets et programmes antérieurs et de la mise en œuvre des deux composantes du programme, à savoir :

- la composante Protection des ressources naturelles;
- et la composante réhabilitation des écosystèmes.

Il s'agira aussi pour l'UICN de fournir un appui dans les domaines de l'information, l'éducation et la communication environnementale; l'organisation interne des bénéficiaires (collectivités et communautés de base); le diagnostic pour l'établissement des situations de référence; l'évaluation participative des besoins des communautés ainsi que leur priorisation et intégration dans les Plan d'action environnementale; la facilitation des échanges intergroupes et intercommunautaires pour un partage d'expériences.

Par rapport à la composante « Recherche – Action (pilote par Wetlands International), il est important dans le nouveau programme de la confier à Wetlands et cela compte tenu de tout son expertise en la matière.

Toute fois l'organisation peut aller en consortium avec d'autres structures de recherche nationales ou internationales qui disposent de toutes les compétences pour mettre en œuvre la composante recherche-action du PDD-DIN.

En fin, il nécessaire de faire remarquer que le système de mise en œuvre de la composante recherche-action à travers un partenariat UICN-Wetlands s'est avéré défaillant et très complexe en raison notamment d'un certain nombre de distorsions (déficit de communication pour la mise en commun des résultats, le rapportage).

## VIII\_ CONCLUSION

Au terme de cette étude nous pouvons conclure :

- **Par rapport à la pertinence du projet :** on admet à ce niveau que les informations collectées aux niveaux des différents acteurs du projet montrent que le projet pertinent parce que prend en compte les différentes préoccupations des groupes en matière de réhabilitation des écosystèmes dégradés.
- **Par rapport à la Cohérence du projet:** L'examen de la cohérence a montré que de façon générale que le projet est cohérent. Cette cohérence s'observe non seulement au niveau de la logique d'intervention mais aussi au niveau de la logique organisationnelle.
- **Par rapport à l'effectivité des activités du projet :** l'appréciation de l'effectivité des activités qui a été apprécié à travers la matérialité des réalisations, la qualité des réalisations, l'appréciation de la conduite des opérations et les méthodes et procédures suivies montre qu'au regard des résultats obtenus l'effectivité des actions du projet est satisfaisante malgré quelques périodes de flottement.
- **Par rapport à l'efficacité du projet :** Au regard des objectifs assignés au projet et des résultats atteints, selon les données analysées on constate que le projet est efficace avec un taux d'exécution est de 66,51% et cela malgré les périodes de rupture.
- **Par rapport à l'efficience du projet :** Les 41,03% des ressources ont permis d'atteindre un taux d'exécution de 71,05 pendant 14 mois d'activités. Ceci nous permet donc de confirmer que le projet est efficient de façon générale.

- **Par rapport aux impacts du projet** : Les quelques extrants du projet ont eu des effets positifs sur les moyens et modes d'existence des communautés qui y vivent dans le Delta.
- **Par rapport à la durabilité du projet** : l'appropriation par les bénéficiaires des réalisations (appréciables et observables sur le terrain) montre que les actions du projet sont durables puisqu'elles sont sensées continuer même après la période d'appui des partenaires techniques et financiers. Il en est de même pour le processus de participation à toutes les phases du projet.
- **Par rapport à la suite à donner au projet** : l'analyse de la suite à donner au projet montre que l'UICN peut intervenir dans la consolidation des acquis du projet REDDIN et dans le montage institutionnelle en tant que structure partenaire chargé de la mise en œuvre des composantes du PDD-DIN à savoir la Protection des ressources naturelles et la réhabilitation des écosystèmes dégradés. Quant à Wetlands International, elle peut piloter la composante recherche – action ou elle une très forte marge d'expériences. Pour plus d'efficacité, elle peut aller en consortium avec d'autres structures de recherche nationales ou internationales qui disposent de toutes les compétences notamment en matière de recherche thématique.

Malgré la cohérence, la perception, l'effectivité, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et impacts du projet, des défaillances ont été décelées.

Parmi ces défaillances ont peut citer :

- le faible niveau de collaboration avec les Institutions Financières Décentralisées;  
Le manque de communication entre UICN et ASDI et entre Wetlands International et UICN;
- L'insuffisance du suivi physique de certaines réalisations;
- La rupture des activités suite à un audit exceptionnel des comptes du projet.

## **IX\_ LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS**

Au terme de cette mission d'évaluation, nous recommandons :

- **Par rapport aux activités réalisées** : par rapport aux réalisations du projet REDDIN, il est important de :
  - Consolider les acquis : les résultats obtenus en matière de réhabilitation des écosystèmes dégradés doivent être consolidés à travers des actions complémentaires du nouveau programme sur le Delta (PDD-DIN).
  - Amorcer un processus d'absorption à travers un cadre de partenariat pérenne entre les communautés du Delta et les institutions de microfinance dans le cadre de la mise en œuvre des activités économiques.
  - Créer dans le cadre de la mise en œuvre des activités du PDD-DIN un cadre de partage et de coordination des informations entre le partenaire ASDI, l'UICN, Wetlands et le PDD-DIN en vue de faciliter le processus de rapportage.
  - Renforcer les infrastructures (surtout les périmètres maraîchers des femmes qui ne fonctionnent pas) défaillantes par des actions complémentaires à travers le nouveau programme.
  - Favoriser l'élaboration d'un manuel de procédures opérationnelles dans le cadre de la mise en œuvre de programmes de consolidation complémentaire afin éviter des erreurs d'appréciation entre les différents acteurs du projet.
  - réaliser un microprogramme sur les différentes réalisations : il est important compte tenu de la diversité des intervenants dans le DIN de concevoir un microprogramme sur les différentes réalisations du projet REDDIN. Ce microprogramme peut servir de base à d'autres intervenants.

- **Par rapport à l’ancrage du projet dans les objectifs de PDD-DIN :** A travers l’approche de faire – faire, certains volets de la composante Protection des ressources naturelles et des écosystèmes ainsi le développement rural peuvent être confiés à l’UICN. L’UICN peut donc intervenir dans la structure institutionnelle de PDD-DIN en tant que partenaire chargé de la consolidation des acquis des projets et programmes antérieurs et de la mise en œuvre de deux composantes du programme, à savoir :
  - la composante Protection des ressources naturelles;
  - et la composante réhabilitation des écosystèmes.

Comme nous avons évoqué plus haut, il s’agira aussi pour l’UICN de fournir un appui dans les domaines de l’information, l’éducation et la communication environnementale; l’organisation interne des bénéficiaires (collectivités et communautés de base); le diagnostic pour l’établissement des situations de référence; l’évaluation participative des besoins des communautés ainsi que leur priorisation et intégration dans les Plans d’action environnementale; la facilitation des échanges intergroupes et intercommunautaires pour un partage d’expériences.

Par rapport à la composante « Recherche – Action (pilote dans le projet REDDIN par Wetlands International), il est nécessaire de la confier à Wetlands International et à ses partenaires (nationales ou internationales) qui possèdent des expertises avérées en la matière.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **Au niveau du Projet REDDIN :**

1. Rapports d'activités annuels
  - Rapport d'activités de 2009
  - Rapport d'activités de 2010
  - Rapport d'activités 2011
2. Document Projet
3. les plans de travail 2009, 2010 et 2011
4. les rapports de formations
5. les études thématiques
6. l'accord de financement du projet
7. les différents commentaires de ASDI sur les rapports d'activités du projet REDDIN
8. les termes de références de l'audit exceptionnel des comptes du projet

### **Au niveau de Wetlands International:**

1. Etude sur les maladies liées à l'eau à Macina et dans le Delta Intérieur du Niger (Mopti et Youwarou), rapport de l'étude qualitative, Investigateur Principal , Pr Amadou TOURE, INRSP et Co-investigateur Dr Moussa SACKO, INRSP
2. Rapport sur l'Etat des ressources en eau, Par la Direction Nationale de l'hydraulique, Mars 2011
3. Rapport sur l'Etat des ressources en, Par la Direction Nationale de l'Hydraulique, Décembre 2010
4. Etude de faisabilité de la pisciculture dans la zone d'intervention du projet REDDIN, Dr Siaka Dembélé (pisciculture) Cheick Oumar Haidara (planificateur économique)
5. Rapport d'étude sur la capacité d'adaptation aux changements climatiques dans la zone d'intervention du projet REDDIN, Dr A.Aba Touré, Déc 2010.
6. Les rapports Techniques :
  - rapport technique annuel Janvier – Décembre 2011
  - rapport technique du premier semestre 2011
  - rapport technique annuel Septembre – Décembre 2011
  - rapport technique annuel Décembre 2009 – Juin 2010
  - rapport technique du 2<sup>ème</sup> semestre 2010
7. Les plans de travail:
  - Plan de travail annuel 2010
  - Plan de travail 2011
8. le rapport de recommandation sur les procédures de contrôle interne pour la période du 1<sup>er</sup> Novembre 2009 au 31 Décembre 2010.